

me de 2947'' 3 d. sur lesperance qu'il avait que Son Altesse Serenissime en ferait remise en faveur des d. armateurs et tout considéré nous ordonnons que le d. sr Bergeron au d. nom fera délivrance au dit sieur demandeur es d. nom de la somme de deux mil neuf cent quarente sept livres trois sols monnaye de ce pays portée au dit billet susdatté signé Pauperet et ce par prefferance attendu que c'est droits d'armirauté et suivant la remise qui en a esté faite par monseigneur l'admiral, et à l'égard des sommes demandées par le dit deffendeur au d. nom au dit sieur Duplessis, ordonnons qu'il en communiquera un état au d. sieur Duplessis pour y estre répondu ainsy qu'il avisera bon estre, et avons condamné le deffendeur au d. nom aux despens, Mandons, etc.

Dupuy (1)

Un Record Notarial

On a déposé, il y a quelques semaines, dans les archives du palais de justice de Montréal, l'étude du notaire T. Doucet admis à la profession en 1867 et mort en 1917. Les archives de Montréal possédaient déjà les actes de son père qui a pratiqué de 1839 à 1867 et ceux de son grand-père qui instrumenta de 1804 à 1855.

Ces trois Doucet furent donc notaires successivement pendant 113 ans, 1804 à 1917.

Le chiffre total des actes qu'ils ont signé se répartit comme suit :

1er Doucet, 1804-1855	30,754 actes
2e Doucet, 1839-1867	28,558 "
3e Doucet, 1867-1917	44,583 "

Total.....103,867 actes

Ce doit être un record ?

E.-Z. Massicotte

(1) Prévôté de Québec, du 10 janvier 1709 au 28 janvier 1710, folio 15.